

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 11

Artikel: La nosémose : conseil de l'inspecteur
Autor: Richard, Amédée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

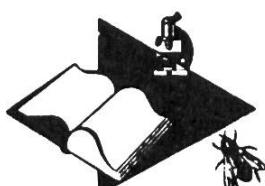
pêcheurs laissent immédiatement entrevoir de mirifiques « grosses » dès l'ouverture de la pêche.

Novembre est le mois idéal pour le déplacement des ruches sur de courtes distances. Pour réaliser ce travail, profitez d'une journée pas trop froide, mais très peu ensoleillée afin de ne pas provoquer des sorties intempestives. Les ruches seront manipulées avec beaucoup de précautions pour ne pas déranger la grappe d'abeilles, qui peut-être, s'est déjà formée à l'intérieur. Une fois vos ruches à leur nouvel emplacement, posez une tuile ou une planchette devant les entrées. Les abeilles lors de leur première sortie, s'apercevront du changement intervenu et s'orienteront à nouveau. N'oubliez pas pour tout nouvel emplacement de respecter les distances qui sont prévues par la loi. D'autre part, le savoir-vivre et la politesse, vous aideront à ne pas importuner votre voisin par l'installation de vos colonies à « deux pas » de sa propriété.

Chers débutants, lorsque vous aurez fait tous ces petits travaux à votre rucher, la saison apicole touchera à sa fin. L'hiver y mettra un terme par l'apparition de la neige. Comme vos collègues plus chevronnés, vous ferez une fois de plus le bilan de cette année. Il y aura quelques satisfacts, beaucoup se diront que la saison a été médiocre et malheureusement un grand nombre de collègues seront franchement déçus. Je le sais, j'ai déjà entendu maintes doléances, je ne veux pas m'engager aujourd'hui dans l'analyse détaillée de cette saison, j'y reviendrai le mois prochain. Mais quelles que soient votre récolte et votre satisfaction, je vous rappelle que l'apiculture rapporte d'abord un plaisir personnel et ensuite seulement des avantages financiers et j'espère comme vous et avec vous que 1972 nous comblera sur ces deux plans !

Vevey, le 14 octobre 1971.

A. Paroz.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LA NOSÉMOSE : CONSEIL DE L'INSPECTEUR

par Amédée Richard, commissaire apicole, Valais

La nosémose est une maladie redoutable, presque universelle, de l'abeille adulte. Elle attaque principalement, sinon exclusivement, l'estomac et les cellules ipithéliales du ventricule.

Le stade initial et le stade final du cycle sont les pores, corpuscules ovoïdes d'un ordre de grandeur de 5 à 6 microns (millième

partie du millimètre) qui constituent les éléments de résistance et de propagation ainsi que les formes facilement repérables du parasite. Les spores ingérées par l'abeille, en même temps que les aliments, une fois arrivées dans l'estomac, germent rapidement : (30 minutes à deux heures).

Les formes végétatives du protozoaire sont directement inoculées à l'intérieur de l'épithélium du ventricule ou de l'estomac de l'abeille. C'est là que les germes se multiplient rapidement, envahissant un nombre croissant de cellules, poursuivant ainsi leurs effets destructeurs. En l'espace de 6 ou 10 jours — ou moins dans certains cas — apparaissent les nouvelles spores. Or, pendant le renouvellement normal et périodique auquel sont soumises les cellules épithéliales, ces nouvelles spores passent dans le rectum et sont éliminées avec les excréments. Dès qu'elles se trouvent à l'extérieur, elles peuvent être ingérées par d'autres abeilles et le cycle que l'on vient de décrire recommence. Etant donné la rapidité avec laquelle se multiplie le parasite, en peu de temps, la paroi du ventricule est littéralement infectée. 30 à 50 millions de spores sont présentes dans l'intestin d'un seul insecte lorsque l'infection atteint l'extrême intensité.

Pathologie des abeilles malades :

L'effet le plus caractéristique de la nosémose sur les abeilles, spécialement sur les butineuses, est le raccourcissement de la durée de leur vie qui peut encore être diminué de moitié au printemps sans toutefois que les victimes manifestent des signes de maladie.

La couvain souffre de carence alimentaire et tend à se réduire.

La ponte des reines infectées diminue et bon nombre de leurs œufs sont inféconds. Il va sans dire que ces phénomènes sont la cause principale du mauvais développement du couvain.

La maladie peut être endémique ou chronique, sans symptômes apparents. Elle aboutit à un dépeuplement lent de la colonie par un affaiblissement général qui peut encore échapper à l'apiculteur, mais qui toutefois lui provoque des dommages importants en ralentissant ainsi l'activité de la ruchée ce qui aura pour conséquence une récolte quasi nulle.

La forme aiguë de la maladie se présente ordinairement de la façon suivante : mortalité massive, abeilles incapables de voler, s'agglutinant sur le fond et sur le devant de la ruche, abdomens gonflés, diarrhée importante.

Cette terrible maladie de nos avettes est souvent liée à des conditions ambiantes défavorables : étés froids et pluvieux, avec maigres récoltes, suivis d'hivers longs et de printemps peu cléments ou encore à des mauvaises pratiques apicoles.

Propagation de la maladie :

La principale source de contagion doit être recherchée dans les matières fécales qui souillent les rayons des colonies malades. Les abeilles saines finissent par ingérer les spores se trouvant dans leur nourriture. Ces spores peuvent vivre pendant des semaines, voire pendant plusieurs mois dans les excréments, dans le pollen ou dans le miel. L'infection peut aussi persister à l'état endémique dans une ruche et réapparaître régulièrement les années suivantes pendant la saison hivernale.

Par ailleurs, la propagation de cette maladie peut aussi se répandre d'une ruche à une autre ruche ou encore d'un rucher à un autre rucher, de diverses manières à savoir : par le pillage, par l'alimentation (en nourrissant des abeilles saines avec du miel ou du pollen provenant de ruches contaminées), par la dérive des bourdons et des ouvrières, par la capture d'essaims d'origine inconnue et surtout par les abreuvoirs situés près des ruchers lorsque l'eau est stagnante.

(A suivre)

MIELLÉE DE CHOU !

Un apiculteur du canton de Schaffhouse a porté dernièrement à notre connaissance un fait assez rare pour qu'il mérite d'être signalé. Dans la deuxième moitié du mois de septembre 1971, alors que le temps était beau et chaud (température 20-25° C.), il a observé des abeilles récoltant du miellat sur des choux ; entre 10 h. et 15 h. Il y avait même selon ses dires une forte activité. Sur les feuilles qu'il nous a envoyées, nous avons trouvé une population très dense de mouches blanches du chou ou aleurodes. De nombreuses gouttes de miellat adhérant encore aux larves de ces insectes montraient clairement d'où provenait la miellée qui avait attiré les abeilles.

On sait que les aleurodes sont des cousins des pucerons, que comme eux ils se nourrissent de sève de plantes et rejettent du miellat sucré. Jusqu'à maintenant, il n'était pas notoire que les abeilles puissent s'intéresser à cette miellée ; cette observation comble donc une lacune. Il ne faudrait toutefois pas crier victoire trop rapidement. Nos abeilles sont très exigeantes et ne prennent normalement que certains miellats qu'elles apprécient alors que d'autres, même s'il y en a de grandes quantités, ne les attirent pas. Cela provient de différences dans la composition chimique de ces liquides. En général, les abeilles ne prennent pas le miellat d'aleurodes. Si dans ce cas elles l'ont fait, c'est exceptionnel ; il est possible que le cas ne se présente plus pendant des années. Nous ne voulons donc pas vous conseiller de planter des choux autour de votre rucher pour augmenter votre récolte de miel ! Ch. Maquelin.